

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'attestation de sécurité incendie délivrée par monsieur le bourgmestre de Floreffe, Mr Mabilles en date du 06/12/2021 ;

| | |
|------------------|--|
| L'autorisation | N° EC064 |
| Est délivrée à | Asbl Locaux Rouge Fossé |
| Domicilié | Rue Juste Chaput, 17, 5150 Floriffoux |
| Lui permettant | D'utiliser le label « Endroit de camp » |
| Pour le logement | « Locaux Rouge Fossé » situé Rue Célestin Hastir, 2b, 5150 Floreffe |
| Capacité | 30 personnes |

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 22/12/2025.

Le 15/12/2021

La secrétaire générale de l'ASBL Atouts
Camps

Adèle Guillaume